

## Contexte :

Le modèle actuel de certificat médical pour une demande auprès de la MDPH, issu du projet Impact, peut être accompagné de volets complémentaires pour les déficiences auditives et visuelles. Dans la lignée de ces travaux, un questionnaire complémentaire au dossier de demande MDPH a été pensé pour les personnes présentant des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques dont les troubles neurodéveloppementaux. Des groupes de travail ont été menés par la CNSA pour l'élaboration de ce document en 2019 mais se sont interrompus avec la crise du Covid. Les travaux ont été repris depuis juillet 2022.

L'expérimentation de ce questionnaire complémentaire va être menée sur 6 territoires grâce à la participation des MDPH volontaires :



- L'Alsace,
- La Loire-Atlantique,
- La Marne,
- Le Nord,
- L'Oise,
- La Seine-Saint-Denis.

## Méthodologie :

La mise en œuvre de l'expérimentation repose sur divers outils mis en œuvre au fil de la démarche :

- **Organisation et suivi du déploiement local**  
Définition des modalités locales d'expérimentation avec les MDPH participantes.  
Entretiens réguliers de suivi et de recueil continu des retours de l'expérimentation.
- **Enquêtes de satisfaction**  
Enquêtes de satisfaction en ligne élaborées et diffusées via Qualtrics disponibles tout au long de l'expérimentation pour le recueil des retours des professionnels de la MDPH, les professionnels médicaux et médico-sociaux et les usagers et leurs proches.  
Données analysées par l'équipe projet.

- **Groupes de travail**  
Groupes de travail composés des référents du projet CNSA, des professionnels de la MDPH et des représentants d'usagers réunis à intervalles réguliers. Suivi de l'avancement et de la mise en œuvre de l'expérimentation.

- **Séminaire final et rapport d'évaluation**  
Au terme de l'expérimentation, un séminaire réunissant l'ensemble des acteurs de l'expérimentation sera organisée et présentera les résultats de l'expérimentation.



Ce questionnaire complémentaire est composé de deux parties :

- ❑ La partie 1, intitulée « Volet 3 du certificat médical », à remplir par le médecin de la personne ;
- ❑ La partie 2, intitulée « Impacts sur la vie quotidienne », à remplir par l'usager et/ou son entourage.



Objectifs de l'expérimentation :

- ❑ Améliorer l'expression des usagers et de leurs proches ;
- ❑ Améliorer l'évaluation des risques et des besoins des usagers par la MDPH ;
- ❑ Accroître la sensibilisation des professionnels de santé.



La diffusion du questionnaire complémentaire se déroulera au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023. Le rapport final d'évaluation sera réalisé après cette période, une fois consolidation et analyse des données.

\* Troubles du développement intellectuel, troubles du développement de la parole ou du langage, troubles du spectre de l'autisme, troubles spécifiques développementaux des apprentissages, trouble du développement de la coordination motrice, déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité,...

# Professionnels, qu'est-ce que ça change ?

## Membres de l'équipe pluridisciplinaire :



- Le questionnaire complémentaire peut être envoyé à l'utilisateur dans le cadre d'une demande de complément d'informations après une première évaluation du dossier par l'EP.
- Les informations remplies dans le questionnaire sont examinées lors de l'étude du dossier de l'utilisateur.
- Les questionnaires complémentaires sont tracés dans un tableau de suivi.
- Une courte enquête en ligne est à remplir afin d'aider à l'évaluation de l'expérimentation (détails ci-dessous).

## Agents d'accueil de la MDPH :



- Un exemplaire du questionnaire complémentaire peut être adressé à l'utilisateur à l'accueil de la MDPH, à sa demande et si sa situation correspond aux publics visés par l'expérimentation.
- Les questionnaires complémentaires renvoyés à la MDPH sont utilisés par l'EP dans le cadre de l'expérimentation.
- Une courte enquête en ligne est à remplir afin d'aider à l'évaluation de l'expérimentation (détails ci-dessous).



## Médecins

- Le questionnaire complémentaire m'a été transmis par une structure ou par la MDPH afin de le remplir pour les usagers présentant les altérations concernées par l'expérimentation ou il est apporté directement par l'utilisateur.
- La partie 1 (volet 3 du certificat médical) est à remplir par le médecin. Si besoin et/ou demande de l'utilisateur, je l'aide à remplir la partie 2 (retentissements sur la vie quotidienne).
- Une courte enquête en ligne est à remplir afin d'aider à l'évaluation de l'expérimentation (détails ci-dessous).

Afin d'évaluer au mieux cette expérimentation, une enquête de satisfaction en ligne est disponible à l'adresse suivante, (ou en scannant ce QR code) :

[https://globaleysurvey.ey.com/jfe/form/SV\\_6RqUmVTdaDS8yH4](https://globaleysurvey.ey.com/jfe/form/SV_6RqUmVTdaDS8yH4)

